

Le conseil municipal s'est réuni pour la dernière séance avant la trêve estivale pour échanger sur deux projets importants : le pôle médical et l'assainissement de Verne.

*** Point sur le pôle médical :**

La signature de l'acte notarié pour l'achat du terrain de la gare est prévue à la mi-juillet. Concernant le financement, la Région a confirmé la subvention de 150 000 euros pour la deuxième tranche du pôle médical. Les dossiers de consultation des entreprises vont être présentés à la commission pour vérification. La consultation sera lancée début juillet pour une remise des offres à la fin du mois. La question du commencement des travaux a été évoquée, certains artisans étant dans l'incapacité de répondre à la consultation du fait du court délai pour démarrer le chantier. Il faut voir avec l'architecte s'il est possible de réduire la durée de réalisation pour programmer une date de début des travaux plus large tout en terminant les travaux en septembre 2019.

*** Assainissement de Verne :**

L'Agence de l'Eau a accusé réception des demandes de subventions, les dossiers étant complets. Si la commune est autorisée à engager le projet, elle ne peut pas être assurée de l'attribution d'une aide. En conséquence, le Conseil Municipal décide d'attendre la décision de l'Agence de l'Eau avant de commencer les travaux.

*** Compte rendu des commissions :**

Commission scolaire : l'emploi du temps des 4 agents a dû être revu afin de prendre en compte les nouveaux horaires de l'école du Petit Suc et la suppression des TAP. La cantine devrait passer en liaison froide à la rentrée. Un CDD de 20 heures hebdomadaires sera conclu avec Laurence Mounier à partir de septembre.

Commission travaux : François Souchon a fourni un compte rendu complet de la dernière réunion de terrain. Quelques points seront revus lors de la réunion de rentrée. Le renouvellement du contrat aidé (Parcours Emploi Compétence) a été accepté pour Laurent Gibert pour un an à 35 heures.

Développement durable : deux devis ont été faits pour le changement des ouvertures et la mise en place d'une chaudière électrique avec radiateurs dans les logements au-dessus de la boucherie. La commission a travaillé également sur l'étude du réseau chaleur et reprendra la question lors de la prochaine réunion du Conseil.

Aménagement du territoire : l'implantation du nouveau lotissement sera bien dans le prolongement de la Bruyère. Ce lieu a été validé par 16 voix pour et une abstention. Parallèlement, il faudra reprendre les réseaux eau et assainissement sur l'ensemble de l'actuel lotissement de la Bruyère. Un dossier de subvention va être déposé auprès de l'Agence de l'Eau afin de pouvoir débiter les travaux en 2019. En ce qui concerne les travaux d'éclairage public sur le réseau du bourg et de certains villages, le conseil a validé la proposition du syndicat d'électrification et la participation de la commune à hauteur de 15 677 euros

*** Points divers :**

La réception et l'inauguration de l'orgue auront lieu les 22 et 23 septembre prochains.

Un projet de reprise du commerce de boucherie de Mr Blanc pourrait aboutir en octobre 2018. Les enquêtes publiques pour le déclassement de deux chemins ruraux sont terminées. Un avis favorable a été donné pour un chemin aux Aulanais et un avis défavorable pour Buniat. Le Conseil a suivi l'avis du commissaire enquêteur.

Suite à l'annonce de la fermeture pendant 3 semaines du bureau de Poste de Lapte (du 30 juillet au 18 août) le maire a écrit au responsable du secteur pour faire part du mécontentement du Conseil. Cette décision de fermeture au cœur de l'été constitue une atteinte au service public et obligera un déplacement au bureau d'Yssingaux.

Une seule proposition a été faite pour l'achat du presbytère de Verne à 103 000 euros. Elle est acceptée à 14 voix pour, 2 abstentions et un contre.

La municipalité accorde son soutien à Stéphane Moulin pour sa participation à la prochaine "Diagonale des Fous" à l'île de la réunion en octobre : un défi de 164 km et un soutien à la recherche médicale sous la forme de promesses de dons.